

Immigration

sent d'imposer le gel des prix et des salaires. Dans certains pays, on a tenté cette expérience. Dans certains autres, on l'a abandonnée. Mais allons dans n'importe quel pays qui fait partie de cet organisme, et nous constaterons que l'inflation est même plus dévastatrice qu'au Canada. En France par exemple, un appareil de télévision en noir et blanc que nous payons ici \$175 ou \$180 se vend \$425. Dans certains autres pays, c'est encore pire. Dans tous les domaines, c'est la même chose.

Monsieur l'Orateur, les créditistes prétendent depuis longtemps qu'une réforme monétaire ne doit pas simplement être effectuée en surface. Changer quatre «trente sous» pour dix pièces de dix sous, cela peut constituer une réforme, mais cela ne fait tout de même qu'une «piastre».

Alors, ce que nous suggérons, nous, c'est une réforme à la base: que tous crédits nouveaux soient créés libres de dettes. C'est le système argent-dettes. Ce sont ces dettes qui ont conduit les pays où ils sont présentement, y compris le Canada. Que la monnaie créée soit exempte de dettes et d'intérêt. Ainsi, si le ministre des Finances (M. Turner) me prêtait \$10, je lui rembourserais \$10.50, donc 50c. d'intérêt. Cela est tout à fait normal, car il me consent un prêt. Mais le système financier nous prête quelque chose qu'il n'a pas. Il monnaie nos propriétés, notre avoir, notre pays et exige que nous lui payions un tribut, de l'intérêt sur nos propriétés. C'est cette réforme, monsieur l'Orateur, qu'il faut réaliser le plus tôt possible, afin de libérer non seulement les autres nations, mais aussi la nôtre, la nation canadienne.

* * *

[Traduction]

L'IMMIGRATION

RAPPORT AU SUJET DU PROGRAMME DE RECTIFICATION

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je pense qu'un rapport au sujet du programme de rectification du statut d'immigration, approuvé à l'unanimité il y a quelques mois, intéressera tous les députés. Grâce à ce programme, approuvé plus tôt par la Chambre et créé par la loi modifiée sur la Commission d'appel de l'immigration, des milliers de personnes qui se trouvent au Canada légalement ou illégalement peuvent, depuis le 18 juin 1973, se présenter pour obtenir le statut d'immigrant reçu sans crainte d'être poursuivies pour transgression de la loi sur l'immigration. La possibilité qui leur a été donnée d'être «chez elles, chez nous» s'éteint ce soir à minuit, en vertu de la loi que j'ai mentionnée.

Je suis heureux d'annoncer que, grâce à cette occasion offerte, la vie a pris un sens nouveau pour des milliers de personnes. Au moment de la fermeture de nos bureaux, hier soir, ils étaient ouverts hier dans tout le Canada, si nous ajoutons les personnes à la charge des requérants, 45,180 personnes avaient bénéficié du programme. Évidemment, il faudra ajouter celles qui s'inscriront aujourd'hui. Les nombres suivants, qui indiquent le total des personnes intéressées par région, montrent que l'opération «Mon pays» a rencontré des échos dans tout le Canada: région de l'Atlantique, 3,036; région du Québec, 7,355; région de l'Ontario, 25,169; région des Prairies, 5,008; région du Pacifique, 4,612, soit un total de 45,180. Les députés comprendront, j'en suis sûr, qu'il n'a pas été possible d'examiner toutes ces demandes au fur et à mesure de leur réception.

● (1440)

Seule l'inscription doit être effectuée ce soir à minuit, c'est la priorité que nous avons fixée. Cependant je peux ajouter que 16,940 cas ont déjà été réglés favorablement et que les personnes intéressées obtiendront le statut d'immigrant reçu après avoir rempli les exigences médicales et les autres conditions imposées aux immigrants. Ces décisions touchent 21,996 personnes, si nous ajoutons aux requérants les personnes qui sont à leur charge.

Les organes d'information ont quelques fois avancé que le gouvernement était déçu par ces résultats et que les personnes susceptibles de bénéficier du programme étaient beaucoup plus nombreuses que les inscrits. On a, sans information suffisante, essayé de deviner le nombre des personnes qui se trouvent illégalement au Canada. Ces conjectures, dénuées de tout fondement, vont de 50,000 à 200,000. Je voudrais affirmer clairement que le gouvernement n'a jamais donné aucune estimation chiffrée du groupe de personnes susceptibles de bénéficier du programme de rectification.

Une voix: Vous n'en avez aucune idée.

M. Andras: C'est exact. Nous n'en avons aucune idée et, pour pouvoir porter un jugement à ce sujet, il nous faudrait enregistrer aux ports d'entrée les 35,000,000 de non-Canadiens qui entrent au Canada chaque année et les enregistrer de nouveau à leur sortie. Non seulement un système de contrôle aussi rigoureux porterait atteinte à notre importante industrie du tourisme, mais la plupart des Canadiens ne le supporteraient pas.

Des voix: Bravo!

M. Andras: Il faut juger le programme non sur le nombre hypothétique de personnes susceptibles d'en bénéficier, mais sur la possibilité que les requérants éventuels ont eue ou n'ont pas eue de connaître l'occasion qui leur était offerte. Je suis convaincu que la bonne nouvelle est parvenue aux intéressés et que bien peu d'entre eux n'en ont pas entendu parler. Notre campagne de publicité a été la plus vaste que nous ayons jamais entreprise. Nous avons eu recours à la radio, à la télévision et à la presse. Des annonces publicitaires ont paru dans tous les quotidiens anglais et français ainsi que dans la presse ethnique. Des émissions radiodiffusées ont eu lieu dans presque toutes les langues utilisées couramment au Canada.

La publicité faite en faveur de l'opération a dépassé la campagne que nous avons organisée. Il a été fréquemment question du programme et de cas particuliers dans des articles de journaux, des émissions radiophoniques et des émissions spéciales télévisées. Les représentants du ministère et moi-même avons participé à de nombreux programmes et à des centaines de réunions. Les chefs de groupes ethniques et d'autres organismes ont appuyé sans réserve le programme, et de nombreux députés ont également mis leur influence et leur soutien au service de l'opération. Je me dois de leur exprimer ma plus sincère gratitude. Bref, le programme de rectification a reçu l'appui de tous les Canadiens, sans compter la participation active de milliers de personnes qui ont encouragé les personnes admissibles à s'inscrire.

L'effet de la publicité et de l'appui du grand public s'est révélé lors d'un sondage Gallup effectué dans la première semaine de septembre, alors que le programme n'avait que trois semaines. Même à ce stade, à l'échelle nationale, 69.7 p. 100 des personnes interrogées dont la langue maternelle n'était ni l'anglais ni le français, étaient au courant du programme et, de ce nombre, 81.2 p. 100 savaient qu'il était